

Conseil Municipal

Ville de Montélimar

29 mars 2014

La séance est ouverte à 10 h.

M. FERRERO :

« Je déclare ouvert le conseil municipal.

Je propose Maxime Banc, benjamin du Conseil Municipal, pour être désigné Secrétaire de séance. Il recueille l'assentiment des conseillers municipaux.

Je vais faire l'appel, par ordre alphabétique, de l'ensemble du conseil.

Le quorum étant atteint, je déclare :

« En application de l'article L 2122 tiret 4 et L 2122 tiret 7 du code général des collectivités territoriales, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages le plus âgé est déclaré élu ».

Il est demandé au conseil municipal de désigner trois (un par liste) assesseurs pour procéder aux opérations de vote.

Les assesseurs proposés et désignés sont M. Maxime Banc et Mme Michèle Eybalin,

Pour des raisons matérielles l'urne sera présentée aux différents élus.

Madame SAVIN a pris la parole pour proposer la candidature de Franck Reynier à l'élection du maire sous la présidence de Mr Jacky FERREO doyen du conseil municipal.

Distribution des enveloppes et des bulletins.

Résultat du vote à bulletin secret : 9 bulletins blancs. 30 votes pour M. Reynier.

(Applaudissements...).

M. FERRERO :

9 bulletins nuls. 30 suffrages exprimés. Majorité absolue : 16. 30 voix pour M. Reynier. Je déclare M. Franck Reynier maire de Montélimar.

Monsieur Franck REYNIER prend alors la présidence de l'assemblée.

M. le MAIRE :

« Merci Jacky. Je voudrais pour commencer, c'est très symbolique et important, remercier les conseillers municipaux juniors d'être aussi présents. Je sais que dans quelques instants vous allez préparer le carnaval de cet après-midi. Donc, merci pour votre participation, votre engagement et l'exemple que vous montrez vis-à-vis de l'ensemble de la population.

Mes remerciements vont, bien sûr, tout d'abord aux Montiliens. Je voudrais remercier les Montiliennes et Montiliens qui une nouvelle fois m'ont accordé leur confiance.

Je veux aussi remercier la majorité municipale de me soutenir et de m'avoir élu maire de Montélimar. C'est un moment important pour notre ville qui vient de faire un choix démocratique et un moment fort à titre personnel, car être maire de la ville qui vous a vu naître, grandir et évoluer est quelque chose de très particulier.

Cette élection, c'est à la fois la reconnaissance du travail accompli ces dernières années et je tiens à remercier tous les élus qui m'ont accompagné au cours de mes précédents mandats, c'est la reconnaissance aussi d'un bon bilan et le désir de voir se concrétiser les projets en phase avec les attentes des Montiliens.

Par votre vote vous venez d'effectuer un acte politique fort qui va nous permettre d'accomplir ce travail dans l'intérêt de notre collectivité. Je sais pouvoir m'appuyer sur une majorité soudée, compétente, enthousiaste, et que je sais déjà au travail.

Notre action à l'échelon local va être déterminante dans un contexte politique très préoccupant.

Notre politique municipale devra atténuer, tempérer, compenser les effets de la politique nationale mise en place par le Président de la République et le gouvernement qui a déjà conduit à un chômage à un niveau record, à une baisse du pouvoir d'achat des Français et des dépenses publiques qui flambent.

Les exécutifs locaux doivent mettre en place des outils pour fédérer, créer, impulser une dynamique et développer.

Je m'engage à poursuivre la réalisation de projets ambitieux pour le développement et le bien-être de notre ville et de sa population, mais aussi d'impulser une dynamique pour notre agglomération et pour l'ensemble de notre territoire.

Pour cela je veux réaffirmer solennellement dans cette salle du Conseil Municipal de notre Hôtel de Ville nos priorités et notre engagement.

Le projet pour lequel les Montiliens nous ont fait confiance est en adéquation avec les attentes et les besoins des Montiliens.

Nos priorités seront les axes majeurs de cette mandature :

- Agir pour le développement économique du territoire et le développement économique au service de l'emploi par la poursuite du développement de nos zones d'activité, par la création d'une zone au nord de la Ville et par le soutien et la réalisation d'une gare Montélimar TGV à Allan.
- Renforcer la sécurité partout et pour chacun en assurant le fonctionnement de la vidéo protection 24h sur 24 et 7 jours sur 7. En déployant de la vidéo protection dans les quartiers résidentiels. En réalisant de l'îlotage dans le centre ville et les quartiers, et en armant une partie de la police municipale.
- Poursuivre l'amélioration de la qualité du cadre de vie en améliorant les conditions de circulation par la création de giratoires, Vox et Kennedy, avec la réfection d'axes structurants route d'Espeluche, route de Châteauneuf et route de Saint Gervais. Avec un programme ambitieux de rénovation de voiries sur l'ensemble de la commune. Avec l'étude de la construction d'un nouveau pont sur le Roubion et la poursuite du contournement nord-est. Mais aussi rendre le transport en commun plus attractif et favoriser les déplacements doux.
- Nous multiplierons l'offre de stationnement en créant de nouveaux parkings gratuits pour l'usager au Palais des Congrès, sur le site de l'ancien collège des Alexis, à Espoulette. La première heure de stationnement sera gratuite sur les parkings payants du centre ville. Nous développerons des parkings à barrières supplémentaires et créerons des parkings relais au nord et au sud de la Ville.

Des priorités et un engagement : la non augmentation des taux communaux d'imposition. Le cadre budgétaire de ce nouveau mandat sera un cadre budgétaire constant. La gestion budgétaire continuera à être rigoureuse dans le plus strict respect des deniers publics engagés.

Un objectif : continuer à faire de Montélimar une ville dynamique, une ville moderne, une ville fonctionnelle et agréable. Une ville où il fait bon vivre.

Je souhaite continuer à tout mettre en oeuvre pour que les Montiliens, et au-delà, disposent d'occasions de se rassembler, de partager et faire vivre l'état d'esprit qui est celui de Montélimar.

Continuer à être une ville qui sait se faire reconnaître, se faire respecter et qui est accueillante. Une ville ouverte, respectueuse, accueillante, et tournée vers l'autre.

Nous planifierons rapidement la prochaine édition de notre banquet républicain et nous nous retrouverons nombreux autour de grandes manifestations populaires comme, cet après-midi, le Carnaval, la fête du Nougat au mois de juin, et pour de nombreux autres grands rendez-vous.

J'espère enfin que notre Conseil Municipal sera capable d'être la digne représentation de cet état d'esprit auquel une très large majorité des Montiliens est très attachée. Le respect, la tolérance, la solidarité, la reconnaissance de l'effort et du mérite guideront les actions de la municipalité. C'est au service de notre ville et de son territoire que nous exercerons notre mandat.

Vive Montélimar, vive la République, et vive la France.

(Applaudissements...).

J'ai souhaité permettre également aux autres groupes de prendre la parole. Je passe la parole à M. Matti. »

M. MATTI :

Merci. Je tiens tout d'abord à remercier les électeurs qui ont fait confiance à la liste « Montélimar vous appartient » et saluer le travail effectué par Mme Rème-Pic, Mme Lassagne, M. Djebouri et M. Bouziane pendant ces dernières années. Je tiens à féliciter la liste « Continuer ensemble » pour sa victoire électorale. Et je tiens à faire part de mon inquiétude sur la forte abstention qui doit tous nous interpeller.

Notre mission de gauche sera constructive, dans la ligne de la campagne et des idées que nous avons portées. Nous continuerons à défendre un autre mode de développement, la transparence, la proximité, et nous serons très vigilants aux finances publiques car on nous ne pouvons pas accepter qu'en 8 ans la dette de Montélimar ait augmenté de 67%.

Je vous remercie beaucoup.

(Applaudissements...).

M. ROCHEDY :

Bonjour à tous ceux que je n'ai pas salués. En bons républicains, nous tenons à féliciter M. Reynier et sa majorité élus dès le premier tour incontestablement.

Nous tenons à rappeler deux petites choses : la première est le taux d'abstention qui a été très fort, hélas, à Montélimar comme partout en France, ce qui signifie tout de même qu'on est loin d'avoir un Montilien sur deux ayant voté pour la majorité sortante. On sait, monsieur Reynier, que vous avez bien mobilisé votre électorat et on ne peut que vous en féliciter, en sachant tout de même que c'est traditionnellement celui qui vote le plus car, si les jeunes et les classes les plus populaires s'étaient mobilisés, il reste à parier que les résultats eussent été différents.

La deuxième chose c'est que, même dans l'électorat qui est allé voter pour vous et votre équipe, beaucoup l'on fait en vertu d'un vote utile contre la gauche. La gauche qui partout en France aujourd'hui suscite rejet et inquiétude, inquiétude d'ailleurs sur laquelle vous avez su habilement jouer. Nous avons rencontré beaucoup de gens qui nous ont dit clairement avoir les idées du Front National et de son rassemblement Bleu Marine mais qui préféreraient voter Reynier et son équipe pour la simple et bonne raison qu'il ne fallait absolument pas que la gauche passe à Montélimar.

Encore une fois, sans rien enlever à votre élection parfaitement démocratique, il faut que vous sachiez que le vote pour vous n'est sûrement pas un vote d'adhésion à 100% et encore moins un blanc-seing parce que vous seriez bien avisé de considérer que parmi les gens qui ont voté pour vous beaucoup sont en réalité plus proches de nous et de nos idées.

Brouhaha dans la salle.

M. le MAIRE :

Un peu de silence s'il vous plaît.

M. ROCHEDY :

Passées ces considérations, je vous dirai que nous allons faire un travail de conseillers municipaux constructifs et intelligents dans les années à venir. Nous soutiendrons sans honte les projets et mesures qui seront dans l'intérêt des Montiliens et nous nous opposerons, sans honte et sans réserve, aux mesures et projets que nous jugerons défavorables et nuisibles à Montélimar.

Nous ne pouvons que vous encourager, monsieur Reynier, et mesdames et messieurs les adjoints et conseillers municipaux, à ne pas commettre les fautes que beaucoup de mairies en France, de droite comme de gauche, ont commises : aggravation de la dette, indifférence prononcée pour le centre ville, insécurité de plus en plus forte ; autant de symptômes qui ont été souvent, hélas, des signes avant-coureurs de la mort et en tout cas de la sinistrose de nombreuses villes, notamment en Provence et dans le sud de la France. Personne ne voudrait que ce qui est arrivé ailleurs arrive à Montélimar.

Nous serons donc particulièrement attentifs et diligents à tout ce qui touche à la défense du centre ville et du petit commerce, attentifs au niveau des impôts locaux bien sûr, et à l'évolution de la dette, et attentifs à la sécurité des Montiliens, première de leurs libertés. Et puis attentifs également à la vie culturelle de notre ville provençale qui gagnerait beaucoup à mettre ses atouts un peu plus en avant.

Alors, pour finir, nous souhaitons la meilleure réussite possible de la majorité réentrante car de sa réussite dépend l'avenir des Montiliens, et pendant 6 ans nous

serons là tous les trois pour vous surveiller souvent, pour vous défendre parfois et être tout le temps du côté de l'intérêt de notre ville et de ses citoyens.

Je vous remercie.

M. le MAIRE :

En application des articles L 2122-1 et L2122-2 du code général des collectivités territoriales, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 11 adjoints au Maire au maximum. Qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait à ce jour de 11 adjoints.

Je propose donc au conseil municipal de fixer à 11 adjoints le nombre des adjoints au Maire de la commune.

Résultat du vote à main levée : unanimité pour.

M. le MAIRE :

Les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Sur chacune des listes l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à 1 sans qu'il y ait obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (articles L 2122-4 et L 2122-7-2 du CGCT).

Une liste a été déposée, d'autres candidats souhaitent-ils déposer d'autres listes ?

Personne ne souhaite déposer d'autre liste.

On va vous distribuer la liste des adjoints et nous allons procéder à l'élection.

Lecture de la liste des adjoints.

Le maire procède à l'appel des votants.

Résultat du vote à bulletin secret : 31 pour la liste Mme Savin. 8 bulletins blancs.

Première adjointe : Mme SAVIN. Deuxième adjoint : M. DUC. Troisième adjointe : Mme CAPMAL. Quatrième adjoint : M. FABERT. Cinquième adjointe : Mme BRUNEL MAILLET. Sixième adjoint : M. OUMEDDOUR. Septième adjointe : Mme AUTAJON. Huitième adjoint : M. POIRIER. Neuvième adjointe : Mme MURRAOUR. Dixième adjoint : M. ORSET BUISSON. Onzième adjoint : M. LANDAIS.

« Je remercie l'ensemble du Conseil Municipal et félicite l'exécutif. »

Voici les délégations que je vais attribuer la semaine prochaine : Mme Savin aura en charge les affaires générales et la vie associative. M. Duc, les affaires économiques. Mme Capmal les affaires sociales. M. Fabert, l'urbanisme et les travaux. Mme Brunel Maillet, le logement et la politique contractuelle. M. Oumeddour, le sport et la jeunesse. Mme Autajon, la sécurité et l'environnement. M. Poirier, les affaires scolaires. Mme Murraour, la prévention des risques et la commande publique. M. Orset-Buisson, la culture et l'évènementiel. M. Landais, le personnel et les finances.

(Applaudissements...).

Avant de terminer ce Conseil Municipal je voulais faire deux annonces.


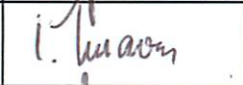
Celle des dates des prochains conseils municipaux. Le lundi 7 avril nous nous réunirons ici même à 18h pour le DOB et quelques délibérations d'ordre. Et le lundi 14 avril nous voterons le budget 2014 de la ville de Montélimar.

Je vous remercie. Je remercie le public nombreux pour l'installation de ce Conseil Municipal et je souhaite que nous puissions travailler dans le meilleur état d'esprit possible pour la Ville de Montélimar.

(Applaudissements...).

La séance est levée à 10h55.

Etat de presence
Conseil Municipal samedi 29 mars 2014
Election du maire et des adjoins

Mme ASTIER Nicole		M. MENARD Jean-Pierre	
Mme AUTAJON Catherine		M. MORIN Stéphane	
M. BANC Maxime		Mme MOURIER Isabelle	
Mme BERGER Ludivine		Mme MURAOUR Madeleine	
Mme BIRET Annette		Mme OBLIQUE Françoise	
M. BOURRY Claude		M. ORSET-BUISSON André	
Mme BRUNEL MAILLET Patricia		M. OUMEDDOUR Karim	
Mme CAPMAL Françoise		Mme PATEL DUBOURG Mireille	
M. CHASTAN Serge		M. POIRIER Daniel	
Mme COUTARD Catherine		M. QUANQUIN Régis	
M. DUC Joël		M. ROCHEDY Julien	
Mme DURAND Catherine		M. REYNIER Franck	
Mme EYBALIN Michèle		M. ROSELLO Raphaël	
M. FABERT Jean Frédéric		M. SABAROT Maurice	
M. FERRERO Jacky		Mme SALVADOR Chantal	
Melle GIL BELCHIL Adeline		M. SAUVINET Michel	
M. LANDAIS Hervé		Mme SAVIN Ghislaine	
M. LANDOUZY Marc		Mme SCHERER Marie-Cécile	
M. MATTI Johann		Mme TORTOSA Ginette	
Mme MAZET Annie			